

LE BULLETIN DES LACS

ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DES LACS DES CORNES, PÉRODEAU ET VAILLANT

L'environnement te plaît ... conserve-le

VOLUME 21 NUMÉRO 1

Avril 2019

Mot du président

Bonjour à tous les riverains, résidents et membres de l'Association,

Cette année, l'Association fête ses 40 ans. En effet, en mars 1979, messieurs Jean-Claude Blais, Yves Déziel, Nelson Nadeau, Yves Lanthier et Robert Marquis se rencontraient pour fonder l'Association. En avril 1979, une lettre était envoyée à la Corporation municipale de Chute Saint-Philippe demandant à la Corporation d'accepter par résolution du conseil la formation de l'Association des résidents des lacs des Cornes et Pérodeau, demande acceptée à la session régulière du 7 mai 1979. Pour souligner ce fait, nous organisons une randonnée de vtt et un tournoi de fer. Les détails sont donnés plus loin dans le bulletin.

Au départ, l'Association s'est formée pour que les villégiateurs puissent avoir l'électricité. Au fil des ans, elle s'est impliquée au niveau de l'environnement, de l'amélioration du réseau routier, de la sécurité sur l'eau avec la pose de bouées pour les obstacles à la navigation, de l'ensemencement de poissons et de la protection des bandes riveraines. Elle s'est aussi impliquée auprès des jeunes en organisant un tournoi de pêche pour les sensibiliser et, souvent, les initier à la pêche. Le secteur environnemental nous préoccupe toujours avec les actions volontaires pour la mesure du périphyton, l'identification des plantes aquatiques (pour vérifier que nous n'avons pas de myriophylle à épi) et la participation continue au réseau de suivi des lacs.

Votre implication dans l'Association se maintient puisqu'en 2018-2019, le nombre de membres est resté à 174, tout comme l'an passé. Le conseil d'administration a aussi vu de nouveaux membres s'y rajouter. Cet ajout est nécessaire pour assurer le renouvellement des administrateurs. À ce sujet, j'aimerais souligner qu'après 7 ans à la présidence de l'Association, je ne me représenterai pas pour un nouveau mandat. Ce fut un plaisir d'occuper ce poste, ce qui m'a permis de redonner à la communauté une partie de mes connaissances environnementales, mais dans la vie, on doit faire des choix et mon épouse et moi avons décidé de retourner vivre plus au sud pour voir nos petits-enfants grandir. Je souhaite à l'Association de me trouver un remplaçant qui saura continuer et même faire mieux que ce que j'ai pu faire.

Avec le bulletin, vous recevez également le formulaire de renouvellement de membre ou d'adhésion pour l'année 2019-2020. Répondez en grand nombre. La cotisation demeure à 20\$ alors que les autres points (ensemencement, tournoi de pêche et amis visiteurs) sont laissés à votre discrétion.

L'assemblée se tiendra au lieu habituel, samedi 31 août 2019 à partir de 14 heures. Nous communiquerons avec ceux qui nous ont laissé leur adresse courriel par internet et enverrons une invitation papier aux autres. Le tournoi de pêche des jeunes aura lieu le matin de l'assemblée générale.

Au plaisir de se voir à l'assemblée générale ou à un autre moment. Profitez de la nature et soyez prudents.

Bon été.

André Germain, président

N.B. SEULS LES MEMBRES EN RÈGLE AURONT DROIT DE PAROLE ET DE VOTE DURANT L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Mots du maire :

Durant sa présentation, Monsieur le maire a mentionné la création d'une coopérative pour la mise en place d'un réseau d'accès à vitesse rapide pour internet, la télévision par câble et la téléphonie. Une rencontre a été organisée par la Coopérative en mars 2019 pour faire part de l'état d'avancement des travaux. Le branchement de la municipalité de Chute Saint-Philippe se fera durant la première phase du projet et si tout va bien, nous aurons accès à internet haute vitesse en 2019.

Réseau de surveillance volontaire des lacs :

Nous avons pris des échantillons d'eau pour l'analyse du phosphore, de la chlorophylle « a » et du carbone dissout. Nous attendons les résultats du ministère.

Ensemencement :

L'ensemencement a été faite au début d'octobre avec environ 3500 dorés de 10 cm de long provenant de la Station piscicole des Trois-Lacs.

Subvention de la municipalité :

La municipalité nous a versé une subvention de 3000\$. Merci à la municipalité.

Myriophylle à épi :

Nous avons fait le tour du lac des Cornes et de la baie Pérodeau avec un biologiste du CRE des Hautes Laurentides pour vérifier la présence ou l'absence du myriophylle à épi. Rien n'a été trouvé. La tournée du lac Pérodeau et du lac Vaillant sera faite en 2019.

Bouée rouge au lac des Cornes:

Le ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques a installé des sondes de températures au lac des Cornes pour faire un suivi sur 5 ans de l'évolution du lac. Il a aussi installé une bouée qui indique où se trouve les sondes afin que nous ne les accrochions pas. **SVP : NE PAS DÉPLACER CETTE BOUÉE.**

Civisme :

Des membres nous ont demandé de faire un rappel à tous concernant le civisme et le respect des autres sur l'eau, les routes et chez-soi. Ralentissez sur la route ou sur l'eau, respectez les distances des rives en naviguant, et minimisez le bruit de la radio, que ce soit en naviguant ou en étant sur votre terrain en écoutant de la musique.

Historique des membres du conseil d'administration :

Nous tenons à remercier tous les gens qui se sont impliqués comme membres du c.a. de l'association et comme bénévoles depuis sa création en 1979. Faire un retour dans le passé n'a pas été chose facile. En plus de messieurs Jean-Claude Blais, Yves Déziel, Nelson Nadeau, Yves Lanthier et Robert Marquis, membres fondateurs, nous avons pu retracer le nom des personnes suivantes qui ont fait partie du c.a. :

Richard Allaire, Gérard Aubut, Carole Bigras, Sylvain Corbeil, Gilles Charland, Pierre-André Depelteau, Robert Desjardins, André-Jean Filion, Louise Filion, Richard Filion, Jean-Guy Gatien, André Germain, Stéphane Giroux, Théophile Gohier, Denise Grenier, Jean-Paul Guay, Pierrette Guertin, Jean-Claude Haeck, Denis Hébert, Pierre Krzelowski, Gisèle Lanthier, Yves Lanthier, Rosario Latreille, Valérie Lefebvre, Jean Marcotte, Robert Marquis, Marie-Céline Meunier, Véronique Morneau, Michael Nadeau, Serge Paiement, Georges A. Prénovost, Jean-Claude Raymond, Jean-Pierre Robert, Manon Robert, Martin Robert, Francine Rouleau-Raymond, Pierre Sauriol, Serge Taillon, Gaétan Tardif, René Théorêt, Pierre Valiquette.

Plusieurs noms manquent à cette liste, qui n'est pas exhaustive, car nous n'avons pas tous les papiers pour nous aider à identifier tous les membres du c.a. pour la période allant de la fondation de l'Association à l'année 2000. **À tous ces gens ainsi qu'à ceux que nous n'avons pu retracer, nous vous disons un gros merci.**

Nous soulignons aussi l'apport de tous les bénévoles qui se sont impliqués au cours des ans pour que les activités de l'association se fassent. Sans eux, nous n'aurions pu faire tout ce qui l'a été.

La parole est donnée en premier à Monsieur le maire Normand Saint-Amour car il doit quitter tôt pour d'autres engagements.

M. Saint-Amour fait une mise à jour du dossier de la MRC pour installer internet haute vitesse dans la région. L'étude technique est en cours pour connaître l'infrastructure existante et la majorité des fils seront déployés d'ici l'été 2019. Les demandes de permission pour s'accrocher aux poteaux d'Hydro-Québec et de Télébec ont été envoyées et ne devraient pas poser de problème. Il faudra être membre de la Coopérative de solidarité de télécommunications Antoine-Labelle (CTAL) pour avoir le service. La Coop sera chargée d'amener le fil vis-à-vis des résidences et fournir le module de connexion à l'intérieur de la résidence. Il sera de la responsabilité du propriétaire de la résidence de faire faire la connexion entre le fil et la résidence. La Municipalité communiquera avec les citoyens au moment opportun pour les informer de l'état d'avancement des travaux et du moment où le service sera disponible. Ce devrait être fait d'ici le printemps 2021 pour Chute Saint-Philippe, Ferme-Neuve, Lac Saint-Paul, Sainte-Anne-du-lac car il faudra boucler le territoire pour s'assurer de répondre aux besoins téléphoniques en cas de bris sur une portion du territoire.

Une pétition a été envoyée à la Municipalité pour permettre l'installation de roulottes sur les terrains des gens autour des lacs. Actuellement, un règlement interdit d'en avoir et de les utiliser à temps plein. La Municipalité n'est pas sûre de la réponse à donner à cette demande et elle veut voir ce qui se fait ailleurs avant de prendre sa décision.

Trois types de terrain pourraient être considérés dans cette demande : un terrain de moins de 10 000 pieds carrés qui ne peut être bâti car trop petit; un terrain réglementaire non bâti; un terrain réglementaire avec construction. Le nombre de roulottes devant être stationnée doit aussi être considéré.

En réponse à une question concernant l'asphalte, vu les coûts impliqués, la réponse est qu'il n'y en aura pas de nouveau.

La Municipalité a procédé à l'épandage d'abat-poussière trois fois cette année. Elle attend les résultats des observations faites suite à ces épandages avant de décider si le projet sera renouvelé dans le futur.

Des membres demandent s'il ne pourrait pas y avoir un conteneur à déchets installé au village. Les villégiateurs qui viennent occasionnellement doivent mettre leurs déchets jusqu'à deux semaines à l'avance en été et un mois en hiver. L'hiver, c'est souvent la « charrue » qui ramasse le bac et répand les déchets.

1. Présentation des membres du CA

André Germain agira à titre d'animateur. Il souhaite la bienvenue à tous et présente tous les membres du conseil d'administration et les remercie pour leur soutien et leur travail. Il signale également le décès accidentel d'un ancien directeur de l'Association, M. Martin Robert l'hiver dernier. Il transmet ses sympathies et celles de l'Association à la famille de Martin et en particulier à Mario Robert, résident du lac des Cornes depuis longtemps et bénévole auprès de l'association ainsi qu'à son épouse Manon Robert.

Il mentionne les différents travaux du c.a. de l'Association. Notons les rencontres du c.a., la distribution du bulletin et des avis de renouvellement de cotisation, des convocations pour l'assemblée générale, les démarches auprès de la municipalité (subvention entre autres), tout ce qui touche à la qualité de l'eau (contact auprès du ministère, prise d'échantillons, transport et envoi d'échantillons, résultats), la participation à la Journée de la Terre, le dossier du myriophylle à épi (vérification auprès du COBALI, sondage CRE-HL), suivi de la formation pour identifier la plante et l'inspection visuelle des lacs pour en vérifier la présence ou l'absence, l'organisation de la rencontre pour la présentation des résultats du MFFP par rapport à la pêche au touladi, l'ensemencement de dorés (commande, négociation de prix, mise à l'eau), l'organisation de la rencontre d'aujourd'hui et du tournoi de pêche (achat de cadeaux pour le tournoi de pêche, recherche de commandite).

2. Ouverture de l'assemblée et adoption de l'ordre du jour

André Germain déclare ouverte l'assemblée générale.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale 2016

Le procès-verbal est adopté tel que présenté.

4. Mot du président et rapport sur les principaux dossiers

a) Tornade et orage violent

Un retour est fait sur la tornade du 18 juin 2017 au Lac des Cornes. Le bois a été coupé et en partie ramassé par l'entrepreneur. Le reste le sera l'an prochain.

Un orage violent a eu lieu le 2 juillet 2018. Des arbres ont été brisés, déracinés, et les lignes électriques ont été endommagées un peu partout sur le territoire de la municipalité et dans la grande région. Beaucoup de dommages ont été observés le long du chemin du lac des Cornes ainsi que du chemin du lac Pérodeau. Heureusement, personne n'a été blessé.

b) Résultats de la pêche faite par le MFFP en août 2017 aux lacs des Cornes et Pérodeau

En réponse à notre demande de ramener la limite pour conserver les touladis ou truites grises à 45 cm, le MFFP est venu faire de la pêche aux lacs des Cornes et Pérodeau en août 2017. Les techniciens du MFFP ont mesuré la longueur et le poids des poissons capturés, vérifié leur maturité

sexuelle et le contenu de l'estomac. Ils ont aussi identifié les autres espèces de poissons présentes et mesurer leur longueur et les peser. Selon le technicien, l'estomac des touladis contenaient surtout du plancton et du benthos, ce qui est caractéristique de poissons à croissance lente qui atteignent leur maturité sexuelle lorsqu'ils mesurent entre 33 – 44 cm de long. Ces résultats ont fait que la limite pour conserver les touladis a été ramenée à 45 cm.

Au lac Pérodeau, la population de touladi est en santé et prospère. Au lac des Cornes, les résultats montrent que la population de touladi est beaucoup moins abondante et que le lac est proche de la fermeture à la pêche au touladi. Mme Nadon du MFFP suggère de pêcher le grand corégone au lieu du touladi. Elle recommande aussi de ne pas pêcher de touladi après la fin juillet pour aider à repeupler l'espèce.

c) Bouée rouge au lac des Cornes

Ne pas s'en approcher et ou déplacer ou arracher la bouée.

Elle est là pour indiquer aux pêcheurs et aux plaisanciers, l'endroit où il y a un câble avec des sondes de températures pour mesurer la température de l'eau de la surface jusqu'au fond du lac. C'est un projet de 5 ans pour mesurer l'impact des changements climatiques sur la température de l'eau.

d) Myriophylle à épi

Le COBALI pourrait venir faire une inspection des lacs au coût de 1000 – 1500 \$ par lac mais on peut amener la/les plantes qui nous inquiète à leur bureau et l'identification serait gratuite.

L'hiver dernier, nous avons répondu à un sondage du Conseil régional en environnement des Hautes Laurentides (CRE-HL) et demandé de venir vérifier s'il y a du myriophylle à épi dans nos lacs. Le CRE-HL qui a reçu une subvention du fédéral pour faire une tournée de lacs pour vérifier la présence de cette espèce envahissante a ajouté les lacs des Cornes, Pérodeau et Vaillant dans son programme d'inspection. Le suivi doit se faire avec des membres de l'Association ou des bénévoles. La tournée du lac des Cornes devrait être fait la semaine du 4 septembre et l'an prochain pour le Vaillant et le Pérodeau.

Des dépliants sur le myriophylle à épi sont disponibles pour ceux que cela intéresse.

e) Abat-poussière sur les routes

La municipalité a refait l'épandage d'une solution à base de jus de betterave pour diminuer la poussière sur nos routes. Elle a aussi abaissé la limite de vitesse sur les chemins de terre à 50 km/h. Si on respecte la limite de vitesse, cela va aussi réduire la poussière dans l'air.

f) Civisme sur l'eau et sur les routes

Un point qui revient à chaque année. Quand vous voyez des marcheurs ou des cyclistes qui se promènent sur les routes : ralentissez, que ce soit en voiture ou en vtt. Ce n'est pas

intéressant de se faire empoussiérer par les véhicules. Si vous avez des visiteurs qui vont se balader en vtt ou en voiture, passez le message.

Sur l'eau, vous êtes responsables des dommages que les vagues de votre embarcation font. Éloignez-vous des berges pour diminuer l'impact des vagues et l'érosion des berges.

Évitez de faire de grosses vagues quand vous naviguez près de gens en canot ou en kayak. Ce ne sont pas tous des utilisateurs expérimentés qui peuvent affronter les vagues sans chavirer.

g) Bénévoles recherchés

Vous désirez vous impliquer auprès de l'Association, laissez-nous le savoir. Les bénévoles sont toujours importants pour nous.

h) Prix de présence

Le tirage aura lieu à la fin de la rencontre parmi les gens qui assistent à la rencontre. Les membres du c.a. sont aussi éligibles au tirage.

5. Rapport vice-président : Robert Desjardins

a) Qualité de l'eau

Les pluies importantes ont maintenu le niveau de l'eau de nos lacs à un niveau très élevé. Un niveau élevé rarement maintenu durant tout l'été, de mémoire d'homme. Les pluies et le niveau élevé que nous avons connues, entraînent des sédiments dans nos lacs, venant jouer sur la transparence. Les lectures de transparence de nos lacs ont chuté, selon Jean-Claude Haeck, Michel Desjardins et Diane Brodeur, nos bénévoles qui effectuent les lectures aux deux semaines durant l'été.

Les berges ont subi des difficultés compte tenu que le niveau de l'eau est demeuré élevé presque tout l'été et que les vagues des bateaux les frappaient de façon plus intensive. Nous suggérons à tous de s'éloigner le plus possible des berges avec leur bateau.

Dans le cadre du réseau de surveillance volontaire des lacs, nous avons procédé à l'échantillonnage de la qualité de l'eau de nos trois lacs. Au milieu des mois de juin, juillet et août, nous avons pris des échantillons d'eau pour les envoyer à Québec pour fin d'analyse. Trois variables ont été analysées : le phosphore total (responsable des plantes aquatiques), la chlorophylle (responsable des algues microscopiques), le carbone organique (responsable de la coloration de l'eau). Nous vous ferons connaître les résultats par internet lorsque nous les recevrons.

Il y a un coût de 239\$ par lac. C'est une opération que nous effectuons aux 5 ans.

b) Environnement

Depuis plusieurs années, je livre le message de ne pas laisser les déchets s'accumuler sur le bord de nos routes. Continuons tous à nous responsabiliser en gardant nos espaces publics propres à l'année. Un milieu propre nous encourage à le garder propre.

c) Lavage des bateaux

Nous vous renouvelons l'importance de faire laver les embarcations qui arrivent d'autres plans d'eau. Sensibiliser vos visiteurs sur les problèmes d'algues qui sont souvent causés par les embarcations pas lavées. Il y a une station de lavage près de l'hôtel de ville. Les gens doivent procéder eux-mêmes au lavage avec le système mis à leur disposition.

d) Les plantes aquatiques

Gérard Aubut et moi, avons assisté à une conférence sur les plantes aquatiques. L'Association est inscrite pour procéder à la caractérisation de nos lacs. Cette étude devait débiter cette semaine mais l'agent qui devait nous accompagner a eu un contre-temps. Vous pouvez trouver plus d'informations sur le site internet du CRE-HL : crelaurentides.org/dossiers/eau-lacs/paee. Notre intérêt à garder nos lacs en santé favorise les interventions des employés des ministères et des associations dévouées à la nature.

6. Rapport de la trésorerie

Louise Filion a fait la trésorerie de l'Association pour l'année 2017-2018. Elle présente les résultats financiers.

Revenus	
Cotisation des membres et visiteurs	4 295 \$
Ensemencement	2 335 \$
Subvention municipalité	3 000 \$
Tournoi des jeunes	395 \$
Total des revenus	10 025 \$
Dépenses	
AGA (incluant tournoi de pêche)	901 \$
Conseil d'administration	30 \$
Frais de fonctionnement	265 \$
Assurance responsabilité	208 \$
Ensemencement et qualité de l'eau	2 400 \$
Total des dépenses	3 804 \$
Surplus d'opération	6 221 \$

Le gros écart entre les recettes et les dépenses s'explique par le nombre de poissons livrés pour l'ensemencement plus faible que ce qui avait été commandé.

7. Varia

L'ensemencement aura lieu dans les trois lacs jeudi le 6 septembre prochain. Nous mettrons 4500 dorés d'environ 4 pouces de long, pour un coût total de 8000\$.

Gros déchets : Une collecte de gros déchets aura lieu la semaine du 23 septembre. Si c'est possible, ne pas mettre les gros déchets au chemin un mois avant la collecte.

Affiche Camp de base Bear 2018 : Si vous connaissez les organisateurs du camp Bear 2018, dites-nous-le. Nous aimerions les contacter pour leur demander de faire preuve de civisme quand ils installent leurs affiches.

8. Élection du président et du secrétaire des élections pour l'Association

Denise Grenier agira à titre de présidente d'élection et Valérie Lefebvre à titre de secrétaire d'élection.

9. Élections des membres du conseil d'administration

Les noms des proposeurs et secondeurs aux différents postes ont été omis pour faciliter le compte-rendu de l'assemblée générale. Les membres sortant du c.a ont été réélus, soit André Germain (président), Robert Desjardins (vice-président), Jean-Guy Gatien, Jean-Pierre Robert et Pierre Valiquette (directeurs). Véronique Morneau a été élue au poste de secrétaire et Richard Filion au poste de trésorier. Gérard Aubut, Stéphane Giroux, Alain Houle et Serge Taillon ont été élus aux postes de directeurs. Messieurs Houle et Taillon étant absents lors de l'assemblée, André Germain les a contactés par téléphone et les deux ont décliné leur nomination.

10. Mot de la fin

André Germain remercie tous les membres présents et félicite les membres du conseil d'administration qui sont réélus ou élus pour un nouveau mandat. Il remercie également les bénévoles qui se sont impliqués dans les différentes activités de l'association durant l'année.

11. Clôture de l'assemblée

L'assemblée est levée vers 15 :30

12. Tirage des prix de présence et des prix de participation au tournoi de pêche

Les prix de présence sont tirés parmi les gens présents à la rencontre (environ 80 personnes).

Cette année, 31 jeunes ont participé au tournoi de pêche. Le nom des jeunes est tiré au hasard parmi les participants et chacun a un prix de présence. Après ce premier tour, tous les noms ont été remis à l'intérieur de la boîte et cinq noms ont été pigés. Le premier a eu le kayak, le second l'ensemble de pêche (canne et petit coffre) et les trois autres des bons de Valentine. Le grand prix du tournoi de pêche a été gagné par Alice Lajeunesse. Félicitations à Alice.

13. Service hot-dogs et blés d'Inde

Merci à la grande famille Desjardins pour ces services.

Commanditaires des prix de présence et de cadeaux pour le tournoi de pêche des jeunes

Les commanditaires suivants nous ont gracieusement fournis des cadeaux. Nous les remercions et nous vous invitons à les encourager :

Marché Saint-Louis de Chute Saint-Philippe; Home Hardware, Hyundai Performe, IGA, Le Coureur des Bois, Métal Gosselin, Rona et Valentine de Mont-Laurier; Le Royaume des Sports du Lac-des-Écorces.

Activités prévues pour souligner le 40e anniversaire de votre Association

Randonnée de vtt

Pour souligner le 40e anniversaire de l'Association, nous organisons une randonnée en vtt, en collaboration avec le Club Quad Destination Hautes Laurentides. Le Club Quad nous fournira deux ou trois guides et ne chargera pas de frais d'accès aux sentiers pour l'occasion. Si vous prévoyez acheter une passe de saison, encouragez ce club. Vous pouvez faire l'achat de la passe au restaurant Chez Touti de Chute Saint-Philippe.

Cette randonnée partira du lieu où se fait l'Assemblée générale, se rendra à Chute Saint-Philippe, à Ferme-Neuve, aux chutes Windigo, à la montagne du Diable et retour. Elle aura lieu samedi 13 juillet au coût de 25\$ par vtt et le nombre de véhicule sera limité à 40 vtt. La priorité sera donnée aux membres de l'Association. Si nous n'avons pas 40 participants inscrits, nous pourrions accepter d'autres participants. Il faut être membre de l'Association, s'inscrire et payer avant le 1er juillet 2019 auprès de Jean-Guy Gatién (819-585-9002) et Jean-Pierre Robert (819-585-2375) au lac Pérodeau et Gérard Aubut (819-585-4906) au lac des Cornes. Les participants devront arriver vers 8 heures pour que nous fassions une inspection des vtt et vérifions que vous ayez les papiers d'immatriculation et d'assurance avec vous avant de partir à 8h30.

Apportez un lunch pour le dîner qui se prendra sur le dessus de la montagne du Diable. Le retour sera vers 17 heures. Les randonneurs pourront faire le plein d'essence à Ferme-Neuve à l'aller ou au retour. Des prix de présence seront tirés lors du dîner qui se fera sur le dessus de la montagne du Diable.

Pour participer à la randonnée, les exigences sont :

- Permis de conduire valide
- Immatriculation
- Assurance responsabilité civile (minimum 500 000\$)
- Casque
- Phares avant, lumière de frein arrière, feux de position
- Rétroviseur côté gauche
- Système d'échappement conforme

Tournoi de fer

Durant les vacances de la construction, nous organiserons un tournoi de fer qui sera ouvert à tous. Il aura lieu le samedi 27 juillet et se tiendra sur la plage du 849 et 847 chemin du lac des Cornes, chez Véronique Morneau et Jean-Claude Raymond. Il y aura des frais d'inscription minimes sur le site même du tournoi et des prix seront distribués aux trois meilleures équipes. Pour nous aider à planifier le tout, faites-nous connaître votre intention d'y participer à l'avance.

Votre adhésion à l'Association

Nous invitons tous les résidents, permanents ou occasionnels ainsi que tous les nouveaux arrivants à joindre l'Association afin de lui permettre de faire :

- l'ensemencement dans nos lacs
- le suivi de la qualité de l'eau
- l'envoi du Bulletin de l'Association
- le tournoi de pêche de nos jeunes et leurs cadeaux
- les envois postaux pour le renouvellement de la cotisation
- le suivi des dossiers qui touchent les lacs
- la collaboration avec les autres associations de lacs de la municipalité et des Hautes-Laurentides
- la représentation auprès de la Municipalité
- la Journée de l'environnement et le nettoyage des bords de routes.
- l'épluchette de blé d'inde et les hot-dogs de l'AGA

Pour être membre vous devrez déboursier la somme de 20 \$ par famille. C'est une façon de démontrer votre solidarité à la cause de la protection de notre environnement.

L'année financière de l'Association est du 1^{er} mai au 30 avril. C'est pour cette raison que nous expédions les avis de renouvellement en même temps que le Bulletin d'avril, mais si vous préférez payer votre cotisation un peu plus tard, vous pouvez le faire mais vous recevrez quand même votre avis de renouvellement en avril. Tout comme les années passées, aucune carte de membre ne vous est retournée puisque l'Association possède une liste à jour de ses membres.

Prochaine assemblée générale annuelle

Date : Samedi le 30 août 2019 – **Heure :** 14 h

Endroit : Terrain de pique-nique du lac des Cornes (apportez vos chaises ainsi que vos breuvages)

N.B. : SEULS LES MEMBRES EN RÉGLE AURONT DROIT DE PAROLE ET DE VOTE DURANT L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Vous déménagez ou vous aménagez?

Veillez nous aviser de tout changement d'adresse. Faites-nous connaître vos nouvelles coordonnées par la poste, par téléphone ou par courriel. Si vous possédez une adresse courriel, faites-nous la parvenir afin que nous puissions vous informer de toute nouvelle importante.

VOTRE EXÉCUTIF 2018-2019	COMMENT NOUS JOINDRE
André Germain : Président	Adresse : Association des résidents des lacs des Cornes, Pérodeau et Vaillant 71, Chemin du Boisé Chute Saint-Philippe, QC J0W 1A0 Téléphone : 819-585-2214 Courriel : assreslacsdesCPV@hotmail.ca Page Facebook : www.facebook.com/arldcpv
Robert Desjardins : Vice-président	
Richard Filion : Trésorier	
Véronique Morneau : Secrétaire	
Gérard Aubut : Directeur	
Jean-Guy Gatien : Directeur	
Stéphane Giroux : Directeur	
Jean-Pierre Robert : Directeur	
Pierre Valiquette : Directeur	



Association des Résidents des Lacs
des Cornes, Pérodeau et Vaillant
71, Chemin du Boisé
Chute-Saint-Philippe, QC J0W 1A0

Formulaire de cotisation 2019-2020

(vous avez un nouveau voisin, remettez-lui ce formulaire)

Propriétaire	
Copropriétaire	
Adresse principale	
Ville et code postal	
No. Téléphone principal	
Courriel	
Adresse au lac	
Ville et code postal	Chute Saint-Philippe, Qc J0W 1A0
Téléphone	
Courriel	

***En donnant mon adresse courriel sur ce formulaire,
j'autorise l'Association à me contacter et/ou m'informer par courriel***

Tarif de la cotisation

<i>Propriétaire</i>	20 \$	_____
<i>Ami-visiteur</i>	20 \$	_____
<i>Ensemencement</i>		_____
<i>Tournoi de pêche des jeunes</i>		_____
<i>Autres</i>		_____
<i>TOTAL</i>		_____

***SEULS LES MEMBRES EN RÈGLE AURONT DROIT DE PAROLE ET DE VOTE
DURANT L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE LE 30 AOÛT 2019***

Veuillez retourner ce formulaire ***dûment rempli et corrigé***

avec votre chèque fait à l'ordre de :

Ass. Rés. Des Lacs des Cornes, Pérodeau et Vaillant

71, Chemin du Boisé

Chute Saint-Philippe, Qc J0W 1A0

Courriel : assreslacsdesCPV@hotmail.ca Facebook : www.facebook.com/arldcpv

Tél. : 819-585-2214

***Comme nous ne remettons pas de reçu,
l'encaissement de votre chèque fera office de reçu.***